



MARCHÉ DE NOËL DE CRÉATEURS 2026

Samedi 28 novembre 2026 - 14h-18h

Fiche d'inscription — Artisans et créateurs

Conditions de participation

- Nombre de places limité à 8 créateurs maximum.
- Réservé aux créateurs et artisans professionnels, disposant d'un numéro SIRET valide.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité est obligatoire.
- Participation gratuite (dons possibles au profit de l'association).
- Une table d'environ 1,80 m x 0,75 m est fournie à chaque créateur. Prise électrique disponible sur demande.
- Une sélection des créateurs sera effectuée fin septembre 2026, sur la base des photos de créations transmises.

Informations sur le créateur / l'artisan

Nom et prénom	
Nom de l'activité / de la marque	
Numéro SIRET	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Type de créations proposées	
Compagnie d'assurance	
N° de police d'assurance	

Besoins matériels

Une table d'environ 1,80 m x 0,75 m est fournie pour chaque créateur.

Besoin d'une prise électrique	
Autres besoins particuliers	

Pièces à joindre

- ☐ Justificatif SIRET (extrait Kbis, avis de situation INSEE...)
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- ☐ Quelques photos de créations (pour la sélection)

Engagement

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus et m'engage à respecter les conditions de participation au marché de Noël de créateurs organisé par l'AFAPE.

Les informations recueillies dans cette fiche sont utilisées par l'AFAPE pour l'organisation du marché de Noël de créateurs et sont conservées pendant 1 an, afin de pouvoir recontacter le créateur pour l'édition suivante. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données, à exercer auprès de l'AFAPE.

Fait à	Le
Signature	

**Fiche à retourner à l'AFAPE — afape.balma@gmail.com
avant le 28 septembre 2026**